

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	67 (1938)
Heft:	11
Rubrik:	Partie officielle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction et les annonces doit être adressé comme suit : *M. A. Rosset, insp., Gambach 11, Fribourg.* Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *Partie officielle.* — *Partie non officielle.* — *Chants proposés pour le programme scolaire 1938-1939.* — *La journée de Romont.* — *L'enseignement de l'Economie domestique à l'école primaire.* — *Deux jubilaires à l'honneur!* — *Nécrologie.* — *Un livre de calcul oral.* — *Pour nos enfants.* — *La IX^{me} Foire aux provisions à Fribourg.* — *Communications du Dépôt du Matériel scolaire.* — *Bibliographie.* — *Lourdes.* — *Société des institutrices.*

PARTIE OFFICIELLE

Examens de renouvellement du brevet en 1938.

La Commission cantonale des études a fixé aux vendredi et samedi 7 et 8 octobre, dès 8 h. du matin, au Lycée de Fribourg, les examens de renouvellement du brevet de capacité pour l'enseignement primaire. A moins de dispense spéciale, la participation à ces épreuves est strictement obligatoire pour les instituteurs et institutrices dont le diplôme est périmé.

En raison du fait qu'il n'y a pas de candidats de langue allemande, la session est prévue cette année exclusivement pour les membres du corps enseignant de langue française.

Obtention et renouvellement du brevet en 1939.

La Commission cantonale des études a fixé comme suit les œuvres à l'étude pour les examens du brevet en 1939 :

1. *Section française* : a) diction et explication de textes, pour l'obtention : Racine, Mithridate pour les candidats, et Athalie pour les candidates, pour les deux, édition Crouzet ; pour tous, Veuillot, Pèlerinages de Suisse, édition Mame ; pour le renouvellement : Bossuet, Sermon sur la mort, édition Hatier, et Cités et pays suisses, II^{me} série, Gonzague de Reynold, édition Payot ; b) étude de l'allemand, pour l'obtention : Briod et Stalder, I et II, et lectures allemandes, Briod et Stalder, I^{re} partie ; pour le renouvellement : Odilo Zurkinden, Wo der Adler haust, Berggeschichten, I^{re} partie : Media vita, pages 5 à 55, ouvrage en vente à la Librairie de St-Canisius, à Fribourg.

2. *Section allemande* : a) diction et explication de textes, pour l'obtention : Storm, Immensee und andere Jugendnovellen, et Schiller, Don Carlos ; pour le renouvellement : Jeremias Gotthelf, Uli, der Knecht, et Grillparzer, Medea ; b) étude du français, pour l'obtention : grammaire Augé, cours supérieur, et René Bazin, Une tache d'encre, édition Velhagen & Klasing in Bielefeld und Leipzig ; pour le renouvellement : Alphonse Daudet, Lettres de mon Moulin, collection Nelson, morceaux : Installation ; Les Etoiles ; Les douaniers ; le sous-préfet aux champs ; L'homme à la cervelle d'or ; Les sauterelles.

Brevets de capacité pour l'enseignement primaire.

La Commission cantonale des études, dans sa séance du 23 juillet, a délivré comme suit les brevets de capacité pour l'enseignement primaire, sur la base des résultats de la session des examens de 1938 :

Diplômes avec la mention *très bien* : MM. Joseph Riat, de Chevenez (Jura bernois), et André Theurillat, de St-Brais (Jura bernois) ; M^{les} Cécile Ayer, de Sorens ; Odile Borgognon, d'Estavayer-le-Lac ; Francine Bovet, d'Estavayer-le-Lac ; Louise Buntschu, de Saint-Sylvestre ; Denise Cardinaux, de Châtel-St-Denis ; Gabrielle Carrel, de Courtion ; Marie-Agnès Cattaneo, de Bedigliora (Tessin) ; Jeanne Corpataux, de Fribourg ; Hélène Deferr, d'Oron s/Chermignon (Valais) ; Bernadette Demierre, de Billens ; Edith Dévaud, de Mossel ; Theodora Imfeld, de Lungern (Unterwalden) ; Colette Maillard, de Mossel ; Suzanne Monney, de Mossel ; Marie-Thérèse Moret, de Salvan (Valais) ; Cécile Murith, de Gruyères ; Marie-Laure Nicolet, de Villarimboud ; Madeleine Pauli, de Progens ; Claudine Peyraud, de Bulle ; Thérèse Piller, de Bonnefontaine ; Rachel Progin de, Léchelles ; Marie-Jeanne Rey, de Chermignon (Valais) ; Renée Rey, de Granges-de-Vesin ; Odette Rossier, de Mannens-Grandsivaz ; M. Antoine Thorimbert, du Châtelard ; M^{les} Marguerite Tschachtli, de Chiètres ; M.-Françoise Vonderweid, de Fribourg.

Diplômes avec la mention *bien* : MM. Jean Bosson, de Riaz ; Louis Chaney, de Montet (Broye) ; Jean Jordan, de Domdidier ; Paul Joye, de Mannens ; Eugène Loup, de Bussy ; Roger Perroud, d'Attalens ; Gilbert Sansonnens, de Portalban ; Georges Brügger, de Planfayon ; M^{les} Aline Corminboeuf, de Ménières ; Claire Gasser, de Bâle ; Claire Martin, de Ste-Croix (Vaud) ; Marie-Thérèse Moret, de Vuadens ; Eveline Perrotet, de Bas-Vully ; Thérèse Vez, de Seiry.

Diplôme avec la mention *satisfaisant* : M. Bernard Bongard, de Sales (Sarine) ; M^{le} Andréa Sudan, de Chavannes-les-Forts.

Diplômes pour l'enseignement dans les écoles enfantines : M^{me} Henriette Burrin, de Chamoson (Valais) ; M^{le} Augusta Crittin, de Chamoson (Valais) ; M^{me} Isabelle Jacques, de Genève.

Diplômes pour l'enseignement des ouvrages manuels : M^{les} Simone Bertschy, de Pont-en-Ogoz ; Anna Gremion, de Bulle ; Augusta Huguet, de Morens ; Marie Sahli, de Wohlen (Berne) ; Marie-Louise Schwartz, de La Roche.

PARTIE NON OFFICIELLE

Chants proposés pour le programme scolaire 1938-1939

Cours inférieur. (Kikeriki.)

- p. 32 N^o 43 Les fraises du bois-de-l'étang.
 - p. 37 N^o 51 Le chat de l'oncle Jean.
 - p. 73 N^o 97 Notre beau pays.
- A répéter : *O Salutaris*, p. 85, N^o 111.

Cours moyen. (Ecolier chanteur.)

- p. 101 N^o 95 O ma Mère.
 - p. 312 N^o 265 Chanson de Morat.
 - p. 140 N^o 131 Calme du soir.
- A répéter : *O Salutaris*, Kikeriki, p. 85, N^o 111.
Fribourg ma patrie, p. 299, N^o 257.

Cours supérieur. (Ecolier chanteur.)

- p. 114 N^o 109 Les souvenirs du temps passé.
 - p. 206 N^o 189 L'heureux chasseur.
 - p. 300 N^o 258 Le drapeau noir et blanc.
- A répéter : *La montagne*, p. 241, N^o 221.
O Salutaris, Kikeriki, p. 85, N^o 111.

Tous les cours : *Tantum ergo* (Ecolier chanteur) p. 59, N^o 43.
Le cantique suisse.

P.-S. — L'étude de ces chants doit donner lieu à de nombreux exercices de solfège. Les maîtres trouveront en outre, dans les 40 premières pages et dans les pages 266 et suivantes de l'*Ecolier chanteur*, tous les exercices qui permettent l'enseignement du solfège à l'école primaire.